

DELIBERATION N°12/2026
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT
FRANÇAIS A L'ETRANGER**

Séance du 26 juin 2026

Complément de financement pour l'opération SPSI 2-Bruxelles

Le conseil d'administration

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Après en avoir délibéré,

Article unique :

Le conseil d'administration valide l'adoption du complément de financement de l'opération immobilière en cours d'exécution pour un montant de **1,5 millions d'euros** toutes dépenses confondues pour l'opération d'extension du lycée Jean Monnet de Bruxelles, **sur mobilisation des ressources propres dégagées annuellement par l'établissement.**

Nombre de votants : 32/32 Pour : 32/32

Contre : -/-

Abstention : -/-

Fait à Saint-Ouen, le 26 juin 2026

Le président
du conseil d'administration de
l'AEFE



Cyrille PIERRE

AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS À L'ÉTRANGER

4, passage du Colisée 93400 Saint-Ouen-sur-Seine | Tél. : +33 (0)1 53 69 30 90

1, allée Baco BP 21509 | 44015 Nantes | Tél. : +33 (0)2 51 77 29 03

aefe.gouv.fr